



G. Paruzzi del

LITH. J. LAVOISIER - PARIS

DOYEN DES DOMESTIQUES DE CARDINAUX § DECANO DEI DOMESTICI DE CARDINALI

DOYEN DES DOMESTIQUES DES CARDINAUX

(N° 30)

Conformément au rang qu'il occupe dans la haute prélature romaine, chaque cardinal a ce qu'on nomme en France une maison montée, c'est-à-dire qu'il a à son service un nombre d'hommes entre lesquels il y a une hiérarchie et des classes diverses. Ainsi, outre son camérier, son caudataire et son secrétaire, qui sont ordinairement engagés dans la cléricature, le cardinal a une certaine quantité de serviteurs subalternes, destinés aux fonctions moins importantes. Ces serviteurs ont à leur tête un *Doyen* qui approche de plus près de la personne de son maître, et qui remplit auprès de lui certaines charges, qu'il ne cède à d'autres qu'en cas d'empêchement majeur.

C'est lui qui surveille toute la domesticité à laquelle il transmet les ordres du maître. C'est à lui qu'est réservé le privilège d'ouvrir la portière du carrosse du cardinal et de lui remettre le chapeau rouge, dont la garde lui est confiée. Ainsi, par exemple, lorsqu'une éminence doit aller célébrer dans une église quelconque, le doyen, qui est vêtu d'étoffe de soie, se rend dès le matin à cette église pour aviser à ce que tout soit préparé quand elle arrive, et il la reçoit à la descente de sa voiture et lui remet le chapeau dont alors elle se couvre.

Il serait trop long de relater ici toutes les circonstances dans lesquelles le doyen des domestiques d'un cardinal figure auprès de son maître, préférablement aux autres. Cette charge, à Rome, n'est pas considérée au même point de vue qu'en France et en d'autres contrées, où ce qu'on appelle domestique est tout simplement un homme consacré aux travaux manuels, un valet.

